

Agir pour la planète, c'est sauver nos emplois

Printemps écologique

<https://appel.printemps-ecologique.fr>

Un collectif de 60+ organisations non gouvernementales (ONG) soutient la création par des salarié·e·s et agents publics du premier éco-syndicat, qui porte le nom de Printemps écologique. Le mouvement lance aujourd'hui un appel national : "Portons la révolution écologique et sociale à l'intérieur des entreprises !"

L'éco-syndicalisme est une idée nouvelle : l'union des salarié·e·s pour mener nos organisations vers un modèle plus résilient et plus juste.

Telle qu'elle est dirigée aujourd'hui, notre activité entame la qualité de l'air et de la terre, contamine les eaux et détruit les ressources, nous le savons, mais elle est aussi devenue un non-sens économique et social. Des secteurs entiers menacent de s'effondrer sous nos yeux pour avoir voulu ignorer les limites de la croissance.

Si nous n'agissons pas, les entreprises ne changeront pas

Trier ses déchets, économiser l'eau et le carburant, prendre le vélo... On aimerait nous faire croire que le consommateur détient seul la solution : c'est une illusion. Relever un défi aussi complexe ne peut se faire qu'à l'échelle du collectif. Parce que les dérèglements sociaux et écologiques proviennent des formes collectives de l'activité humaine.

Depuis peu, certaines entreprises ont montré des signes de bonne volonté, mais les actions éphémères de type « écologie jetable » visent la plupart du temps à soulager les consciences ou à tromper les consommateurs plutôt qu'à repenser en profondeur les modalités de leur développement. Certains leaders économiques affichent une raison d'être, mais les salarié·e·s en attendent davantage.

Pourquoi ? Pour l'intérêt général, mais aussi pour leur intérêt particulier : leurs emplois. Les perspectives s'assombrissent dans le transport, l'aéronautique, le tourisme, le bâtiment, l'agriculture... certaines filières souffrent d'un manque flagrant de résilience. La crise sanitaire et la contraction annoncée du commerce mondial imposent de redéfinir la notion de sobriété et pour les activités nocives, d'anticiper une décroissance sélective et sous contrôle.

Non, l'écologie ne coûte pas "trop cher". Ne pas respecter les limites naturelles, d'après la revue Nature, c'est s'exposer à une toute autre addition : 600 000 milliards de dollars d'ici la fin du siècle si les modestes objectifs de l'accord de Paris ne sont pas atteints.

Et si nous ne faisons rien, les chocs se feront aux dépens de millions de travailleuses et travailleurs en France. Alors comment agir ?

Le renouveau syndical est la clé d'une transition écologique durable

Une immense aspiration est en train de naître. D'après l'observatoire Salariés et Entreprises Responsables, 70% des travailleurs veulent en faire plus pour la transition écologique dans leur entreprise mais n'y parviennent pas.

Pour répondre à cette aspiration, des communautés s'organisent dans des entreprises de toutes tailles.

Sauf que l'organisation syndicale est la seule et unique forme juridique autorisée à signer des accords dans l'entreprise. Ce qui la rend plus qu'utile : nécessaire.

Il est temps de repousser les limites du dialogue social contemporain en inventant de nouveaux leviers d'action. Il n'est pas acceptable qu'en 2020, le Code du Travail ne mentionne même pas l'impératif écologique.

Notre vision ? Une conversion des modèles économiques :

- Démocratiser l'entreprise et responsabiliser ses parties prenantes
- Respecter les cycles des ressources au lieu de les piller
- Adapter la protection sociale aux nouvelles réalités climatiques
- Relocaliser les outils de production pour dynamiser nos territoires
- Accorder notre économie avec le vivant pour mieux se nourrir, se déplacer, travailler et vivre.

Au début de l'année 2021, une assemblée fédérale réunira les premiers éco-syndicats et établira les positions communes du mouvement autour de revendications précises. Le Printemps écologique entend appuyer son action sur ses 21 repères, sur certaines parties du chapitre Produire et Travailler de la Convention Citoyenne pour le Climat et sur les plaidoyers éco-solidaires du collectif de signataires.

Le Printemps écologique en appelle à tou·te·s les salarié·e·s pour construire un monde du travail plus responsable

Le temps est venu d'être mieux représentés localement, en ouvrant des sections éco-syndicales et en se présentant aux élections professionnelles. Ouvrier·e·s, employé·e·s, professions intermédiaires et cadres, toute la population active doit se mobiliser pour notre avenir commun.

Entre octobre 2020 et décembre 2023, des millions de salarié·e·s voteront pour leurs représentant·e·s sur leur lieu de travail. Pour enclencher une transition durable des modes de production, nous prôtons une action syndicale inédite. Un engagement qui s'inscrit dans la durée, qui renouvelle le lien ancien entre travail et intérêt général, en alliant justice sociale et climatique.

Pour changer le cours de l'histoire, nous agissons au coeur du travail : nous lançons le premier éco-syndicat.

Pourquoi signer ce texte est important ?

Parce que nous n'avons plus que le temps de l'action !

Métier après métier, entreprise après entreprise, territoire après territoire, défendons l'avenir et faisons le savoir. Nous sommes 25 millions de salarié·e·s !